



fiche d'inscription au concours d'admission à l'ESAG - 10 juin 2009

ecole supérieure
de design, d'art graphique
et d'architecture
intérieure

Ecole privée
Met de Penninghen
et Jacques d'Andon
Académie Julian

29 a 33 rue du dragon 75 006 paris
tel 01 42 22 55 07/08 fax 01 42 22 61 98
<http://www.penninghen.fr>
esag@penninghen.fr

Cette fiche est à remettre au secrétariat de l'ESAG Penninghen le **lundi 8 juin 2009 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00** Pour les dérogations : le **vendredi 5 juin 2009** selon les indications ci-dessous

- avec 1 photo et 1 enveloppe (16 x 23 cm) non timbrée et à l'adresse des parents
- avec votre DOSSIER DE TRAVAUX (sans mention de nom sur le carton à dessin)

nom :

prénom :

date de naissance :

nationalité :

adresse

du candidat

téléphone :

e-mail :

baccalauréat :

ou niveau d'études générales :

Ne rien inscrire ici
N° du candidat :

A LIRE AVANT DE REMPLIR LE TABLEAU CI-DESSOUS

- Dans le tableau ci-dessous veuillez indiquer VOTRE PROVENANCE (atelier préparatoire, ou école, dont vous avez suivi l'enseignement ou la formation, en Dessin).
- Veuillez indiquer l'atelier pour lequel vous êtes candidat à notre Concours d'admission de JUIN 2009

Candidat issu de Penninghen

Cocher ci-dessous votre atelier en 2008-2009

Atelier A

Atelier B

Atelier C

Candidat issu d'une autre école indiquez ci-dessous le nom et l'adresse de cette école

Entourez la lettre correspondant à l'option pour laquelle
vous êtes candidat

(L1) PREPA

A

(L2) AG2

B

(L3) AG3

C

(m1) AG4

(M2) AG5

ARTS
GRAPHIQUES

(L1) PREPA

D

(L2) AI2

E

(L3) AI3

F

(m1) AI4

(M2) AI5

ARCHITECTURE
INTERIEURE

DEROGATIONS POUR LE DEPOT DES DOSSIERS DE TRAVAUX

Les candidats ayant, **A CAUSE D'UN AUTRE CONCOURS**, un problème de date pour déposer leur dossier doivent venir s'inscrire **IMPERATIVEMENT le VENDREDI 5 juin 2009 entre 10h00 et 16h 00 (et non pas le lundi 8 juin)**.

Pour obtenir une autorisation de déposer ou de retirer leur dossier à une autre date, ces élèves doivent se présenter au Secrétariat de l'école avec les pièces suivantes :

- une PHOTOCOPIE DE LA CONVOCATION à cet autre concours + les documents pour l'inscription au concours de l'ESAG/Penninghen ;
- la fiche d'inscription correctement remplie ;
- une photo d'identité du candidat ;
- une enveloppe kraft (16 x 23 cm) non timbrée avec l'adresse des parents pour l'envoi des résultats du concours.

ATTENTION : AUCUNE AUTORISATION DE DÉROGATION NE SERA DÉLIVRÉE APRÈS LE VENDREDI 5 JUIN.

A. Dates des inscriptions et du dépôt des dossiers de travaux

L'inscription se fait en même temps que le dépôt du dossier de travaux auprès du secrétariat de l'Ecole :

lundi 8 juin 2009
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
(Clôture des inscriptions à 16h00 précises)

Une autre personne que le candidat peut procéder à l'inscription et au dépôt du dossier de travaux, à la condition d'être en possession de tous les documents demandés, dûment remplis.

• Attention !

En cas de convocation des candidats à d'autres concours dont les dates coïncideraient avec celles du concours de l'ESAG :

les élèves rencontrant ce problème doivent se présenter pour s'inscrire, **non pas le lundi 8 juin mais le : vendredi 5 juin 2009** entre 10h00 et 16h00 au secrétariat de l'ESAG Penninghen munis d'une photocopie de leur convocation pour cet autre concours et de tous les papiers nécessaires, selon les indications données ci-dessous.

B. Pour s'inscrire au concours d'admission à l'ESAG le candidat doit fournir :

1. la fiche d'inscription au concours d'admission.

Correctement remplie et comportant obligatoirement une photo du candidat. Cette fiche spéciale est à retirer au secrétariat de l'ESAG Penninghen (à partir de mai 2009) ou à télécharger sur le site de l'ESAG au <http://www.penninghen.fr>

2. une enveloppe non timbrée.

En demi-format (16 x 22,5 cm) comportant l'adresse des parents pour l'envoi des résultats du concours.

3. son dossier de travaux de dessin regroupant une vingtaine de planches réunies dans un seul carton à dessin et sans aucune indication de nom sur le carton ni sur les planches.

C. Une convocation sera remise au candidat, lors de l'inscription et du dépôt du dossier, pour les épreuves qui se dérouleront le **mercredi 10 juin 2009**.

D. déroulement du concours

1. Date et durée du concours :
le mercredi 10 juin 2009,
de 8h30 à 19h00 sans interruption
(prévoir un en-cas pour le déjeuner.)

2. Nombre des épreuves :

- une épreuve de DESSIN
- une épreuve de COMPOSITION GRAPHIQUE ou bien de COMPOSITION VOLUME selon le choix du candidat.

3. délibérations des Jurys

le jeudi 11 juin 2009.

4. résultats

Ils seront affichés dans le hall de l'Ecole le :

lundi 15 juin 2009 à 11h 00.

Ils seront envoyés ensuite individuellement par courrier (avec, pour les candidats admis tous les documents nécessaires pour leur inscription dans l'école à la rentrée de septembre 2009).

5. reprise des dossiers

Les dossiers devront IMPERATIVEMENT être repris par les candidats, lors de l'afichage des résultats :

lundi 15 juin 2009
entre 11h00 et 12h30.

L'Ecole ne conservera pas les dossiers non repris dans ce délai. **Pour le retrait des dossiers, il est impératif d'avoir la convocation portant le numéro du candidat et une pièce d'identité.**

Informations complémentaires sur les conditions du concours d'admission à l'ESAG

1. LE MATERIEL A PREVOIR vous sera indiqué sur votre convocation

2. LE DOSSIER DE TRAVAUX

Chaque candidat prend ses propres responsabilités en composant son dossier. Il n'est pas possible de donner des indications individualisées à ce sujet, car la composition même du dossier est une indication des tendances du candidat.

Ce qui reste valable dans tous les cas, c'est le fait que chaque école a son éthique propre : la sélection des travaux doit donc être effectuée en fonction de cette réalité. A titre d'exemple : il serait impensable de composer un dossier uniquement de peintures à l'huile ou de photographies, pour entrer en Art Graphique à l'ESAG, qui n'est pas une école de peinture, ni exclusivement de photographie. Il n'est

pas nécessaire, à l'inverse, de connaître ce pour quoi on recherche une formation. Il est demandé de savoir en pratiquer les préambules.

Pour l'ESAG, il s'agit de faire preuve d'une capacité de réflexion et d'une capacité d'exprimer les idées qui en découlent, dans le cadre d'une sensibilité particulière, individuelle. Il faut remarquer que ces nécessités sont du type de celles auxquelles un professionnel est confronté dans sa carrière.

Il devra en effet périodiquement présenter à tel ou tel de ses clients une sélection de ses travaux récents de nature à entrer dans le cadre du travail qui lui serait confié. Il y adjoindrait probablement quelques travaux annexes susceptibles de montrer que ses possibilités ne sont pas étroitement limitées. Chaque candidat au concours d'admission se doit donc de réfléchir sur la sélection à opérer parmi les travaux qu'il a réalisés en Atelier Préparatoire.

Le dossier sera constitué de quatre travaux minimum pour chacune des disciplines suivantes :

- Composition ;
- Dessin ;
- Dessin analytique ;
- Croquis ;
- Travaux libres.

Soit un minimum de 20 planches, réunies dans un seul carton à dessin sans mention de nom.

Les candidats étrangers sont avertis qu'une bonne connaissance du français courant est nécessaire pour pouvoir suivre ensuite avec profit (en cas d'admission au concours) la scolarité dans l'école.

3. LE JURY D'ADMISSION

- Le Jury d'admission apprécie les épreuves de dessin, composition graphique ou composition volume, en tant que telles, c'est à dire indépendamment de l'orientation et de l'année d'admission souhaitée.

- Les dossiers de travaux en revanche sont appréciés, pour chaque candidat, en fonction des qualités requises pour entrer ou bien en (L2), ou bien en (L3) ou (M1) selon l'orientation Arts Graphiques (AG) ou Architecture Intérieure (AI).

- Pour chaque candidat, il est déterminé ensuite une appréciation moyenne, découlant du jugement de valeur porté par chaque membre du Jury.

Comme dans tout concours, les notes ne sont pas communiquées aux candidats lors des résultats. Il n'y aura pas de session supplémentaire au mois de septembre.